

Le budget—M. Rynard

impôts fonciers. En tenant compte de ce facteur dans la formule de péréquation, l'impôt du Canadien moyen de la Saskatchewan, par exemple, sera diminué de façon sensible. En tant que ressortissant d'une province qui, comparée aux autres, est à l'aise et fortunée, je suis heureux de voir que nous devons redistribuer le revenu de cette façon. Par conséquent, il faut donner au gouvernement le mérite des mesures qu'il prend dans cette voie.

J'ai dit que je soutenais le genre de mesures en faveur desquelles mon parti a depuis toujours plaidé à Ottawa et dans les provinces. J'ai suggéré que nous aurions apporté des modifications et des améliorations définitives si nous avions constitué le gouvernement. Néanmoins, je suis heureux de donner mon appui aux mesures que le gouvernement a prises dans cette voie. L'erreur particulière la plus importante que comporte ce budget concerne le déficit. Nous pensons que le Conseil du Trésor a finalement gagné la partie, puisque la façon dont le gouvernement aborde les dépenses en ce qui concerne le montant brut n'a pas changé, du moins pas depuis que le premier ministre (M. Trudeau) a été élu en 1968. Si nous avions constitué le gouvernement, au lieu de pouvoir influencer de façon marginale ceux qui prennent maintenant les décisions, nous aurions doublé le déficit prévu non seulement pour l'année prochaine mais pour les cinq ou dix années à venir, afin de pouvoir plus efficacement remédier au chômage. Nous ne voudrions pas faire des miracles du jour au lendemain et, à court terme, ramener le chômage à 4 p. 100...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, ce budget est critique. Qu'accomplira-t-il? Ce que le gouvernement espère? L'automne dernier, au cours de la campagne électorale, il y avait trois choses principales dont la population n'était pas satisfaite, le chômage, l'inflation et les impôts. Le public a déjà constaté l'ineptie d'un gouvernement qui a majoré les impôts et limité le crédit pour empêcher les gens d'acheter. A la longue, cela a engendré le chômage parce que l'industrie n'a pu vendre ses produits. Bien entendu, monsieur l'Orateur, le gouvernement se proposait de contenir l'inflation. Au lieu de cela, nous avons connu à la fois le chômage et l'inflation. Il est regrettable que cela figure au bilan. La population était contrariée. Pouvez-vous l'en blâmer? Les mesures fiscales étaient toujours plus onéreuses pour les salariés, l'industrie et les entreprises. Les réformes fiscales de M. Benson ont bouleversé le monde des affaires. Les commerçants ne pouvaient interpréter les nouvelles lois et le Parlement non plus. La clôture a mis fin au débat sur cette mesure fiscale après l'adoption de 75 articles, ce qui représentait moins d'un quart des 735 pages. Les députés se rappellent qu'il a fallu présenter 135 amendements aux seuls articles étudiés. Quel fouillis bureaucratique on a infligé aux gens.

• (1600)

En mai dernier, alors qu'on pressait le ministre des Finances (M. Turner) de réduire les impôts, il a accordé un dégrèvement de 3 p. 100, mais seulement jusqu'au 1^{er} janvier 1973. Quelle aubaine! Il a réduit les impôts des sociétés, mais il aurait dû le faire depuis longtemps. On pourrait les réduire davantage. On les a réduits à 35 p. 100 même au Japon. Ils sont moins élevés dans d'autres pays également. Les bénéfices variaient entre 5 et 6 p. 100 et nous exhortions les gens à investir dans les produits cana-

diens. Les bénéfices étaient deux fois plus élevés il y a 20 ans; en 1964, ils s'élevaient à 20.5 p. 100; en 1965, à 19.4 p. 100; en 1966, à 17.6 p. 100; en 1967, à 14 p. 100; en 1968, à 14.3 p. 100 et en 1971, à 12.4 p. 100. Nos exportations diminuaient et nos importations augmentaient. Le ministre savait que le quart de chaque dollar provient de nos exportations.

Le ministre savait également que pour que les gens investissent dans l'industrie canadienne, ils devaient en retirer quelque chose. Malgré le chef du Nouveau Parti Démocratique et ses largesses aux sociétés, les gens ne se précipitaient pas pour investir dans ce filon. Si les Canadiens n'investissent pas, des intérêts extérieurs le feront. Avec plus de 600,000 chômeurs, nous en avons grandement besoin.

Le présent gouvernement s'est totalement trompé et il s'est avéré stupide. Il se trompait de plusieurs millions de dollars en prédisant ses recettes et d'environ 1 milliard de dollars dans ses calculs sur la caisse d'assurance-chômage. S'il s'agissait d'une entreprise privée, l'auteur de ces erreurs aurait été renvoyé très vite pour avoir fait une comptabilité semblable. Le ministre des Finances a recueilli des contribuables canadiens, des millions de dollars auxquels il n'avait aucun droit. Il a fallu une élection pour montrer au ministre l'étendue de son erreur. Selon sa propre déclaration, il s'est engagé sur la voie de la faillite politique en diminuant les impôts. Il aurait pu le faire il y a des mois, lorsque le chef de l'opposition l'a proposé (M. Stanfield).

Qu'a fait le budget? Examinons-le. Il a fait passer la pension de sécurité de la vieillesse à \$100 par mois. Je vous le dis, monsieur l'Orateur, ceci ne compense absolument pas l'augmentation du prix de la nourriture et du logement depuis 1963, année à laquelle on a fixé le montant de la pension de base à \$75. Le pays continue à tromper les pensionnés. On n'a rien fait au sujet des médicaments assurés; c'était pourtant le but du rapport de la Commission Hall sur l'assurance-maladie établie par le gouvernement libéral. Les plus de 65 ans ont besoin de beaucoup plus de médicaments prescrits que les moins âgés.

Selon le Conseil économique du Canada, une personne sur quatre aujourd'hui vit au-dessous du seuil de la pauvreté. Le gouvernement ne cesse de refuser de venir en aide aux plus nécessiteux, les malades et les souffrants. Le budget ne prévoit rien pour les soins infirmiers aux malades chroniques ni rien pour éliminer le besoin de soins hospitaliers, toutefois il se plaint à grands cris du prix de revient des soins de santé et de la hausse des frais hospitaliers. Il accuse les médecins et tout le monde, sauf ceux qui sont responsables de ne pas fournir aux malades chroniques les soins infirmiers qui permettraient à ceux-ci de recevoir leur congé des hôpitaux. Quel fouillis entraînent les gouvernements lorsqu'ils s'emparent de la gestion.

Le prix de revient des frais de santé augmentera de 14 p. 100 cette année. Le gouvernement et le ministre affirment qu'ils ne veulent entendre personne demander des augmentations. Nous devons nous montrer responsables. Le jour après cette déclaration du ministre lors de la présentation du budget, le gouvernement a présenté son propre budget des dépenses, qui révélait une hausse de 17 p. 100. C'était un jour seulement après que le ministre eût imploré les Canadiens de ne pas demander d'augmentations. Le budget aidera à l'achat de vêtements pour enfants, de bonbons et de boissons gazeuses, de bijoux et de produits de beauté, mais je m'interroge sur le genre de